

Journée internationale des Casques bleus de l'ONU
Siège du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest à Dakar
29 mai 2015

Discours d'ouverture par
M. Andrea Ori
Représentant Régional
Haut-Commissariat aux droits de l'homme

Madame Yacine Mar Diop, épouse du regretté Capitaine Mbaye Diagne

Mesdames et Messieurs membres de la famille du Capitaine

Mesdames et Messieurs les représentants du gouvernement sénégalais

Mesdames et Messieurs les représentants des forces armées sénégalaises

Madame Hiroute Guebre Sellassie, Envoyée spéciale du SG pour le Sahel

Monsieur Damian Cardona-Onses, Directeur du CINU

Chers collègues du Système des Nations Unies,

La Journée internationale des Casques bleus de l'ONU revêt d'une importance particulière pour le Haut-Commissariat aux droits de l'homme puisque quand le Conseil de Sécurité décide de déclencher une opération de maintien de la paix, le monde doit faire face à une violation grave des droits de l'homme dans un pays ou une région donnée. Cette journée a été instituée le 11 novembre 2002 suite à une résolution de l'Assemblée Générale pour honorer les militaires, les membres de la Police et du personnel civil des Nations Unies et du personnel associé qui ont fait preuve d'un courage exceptionnel et ont bravé des dangers extrêmes en s'acquittant de leur mission ou de leurs fonctions, au service de l'humanité et de l'ONU.

Il y a un an, le 8 mai 2014, le Conseil de Sécurité, avec la résolution 2154, a créé une médaille au nom du Capitaine Mbaye Diagne en reconnaissance de ses actions héroïques lors de l'exercice de sa fonction au sein de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR). A cette occasion, alors que le prince Zeid Ra'ad Zeid Al-Husseini occupait la fonction de Représentant de la Jordanie auprès des Nations Unies a rappelé qu' « Après sa mort et pendant 20 ans, on a déploré la perte d'un homme qui avait servi l'Organisation des Nations Unies. Il était honteux qu'aucun officiel de nos sièges à Genève et à New York n'ait pris la peine d'appeler la famille après sa mort ». Tout en ajoutant qu' « il pensait vraiment parler au nom de toutes les personnes présentes soulignant combien le personnel de l'ONU se sentait « profondément désolés » pour la manière dont la famille avait été traitée. Le Capitaine Diagne était le plus bel exemple de ce que l'humanité puisse produire, alors qu'il a été

tué le 31 mai 1994, dans l'explosion d'un obus près de son véhicule. En créant cette médaille, le Conseil n'honore pas seulement la mémoire du capitaine Mbaye Diagne: « C'est la première fois dans l'histoire des Nations Unies que nous reconnaissons publiquement ceux et celles qui se livrent à des actes extraordinaires dans les situations les plus périlleuses au nom des Nations Unies et de l'humanité ».

Le 8 septembre 2014, lors de la cérémonie d'ouverture de la 27^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme à Genève, le Haut-Commissaire rappelait que « le Capitaine Mbaye Diagne du Sénégal était probablement l'homme le plus courageux qui n'ait jamais servi avec l'ONU, mais jusqu'à récemment, il n'avait jamais été reconnu par le siège de l'ONU pour son sacrifice. Il a probablement sauvé plus d'un millier de personnes au Rwanda au printemps 1994, et avait perdu la vie dans le cadre de ses fonctions sans jamais blessé qui que ce soit ». Cette journée doit nous rappeler à quel point des efforts doivent être entrepris pour limiter les conséquences de ces conflits armés menaçant la paix mondiale en facilitant la création de ces missions et en soutenant les différentes opérations de maintien de la paix actuellement déployées. Je me dois de conclure en reprenant les mots du Représentant Permanent du Rwanda auprès de l'ONU : « Face au plus grand mal, il (le Capitaine Mbaye Diagne) a refusé d'être un simple observateur. Il est intervenu en tant que soldat de la paix. Il est intervenu en tant que soldat, et il est intervenu en tant qu'être humain pour sauver des vies ». Il restera à jamais un exemple à suivre et un modèle d'humanisme croyant aux principes universels des Nations dont les acteurs de conflits armés actuels devraient s'inspirer dans la recherche de protection des victimes de ces conflits.